



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École de Vesancy



Place du Château

01170 Vesancy

**PROCES-VERBAL DU
CONSEIL D'ÉCOLE
Du 07/06/2022**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : M. Grandclément	X		
Représentante du Maire : Mme Fontaine	X		
Conseillère municipale : Mme Consani	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Mme Manon Ledrapier	X		
	X		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Philippe Gayet de Chassey	X		
Audrey Perez	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 13/06/2022

Le président, directeur de l'école

Nom : M Grandclément

Signature

Le secrétaire, délégué des parents d'élèves de la classe des
grands

Nom : Philippe Gayet de Chassey

Date : 07/06/2022

Heure de début : 19h30

Ordre du jour

1. Bilan des activités et projets réalisés depuis le mois de mars.
2. Présentation des comptes-rendus ou bilans :
 - Registre de santé et sécurité.
 - Sécurité incendie.
 - Registre des dangers graves et imminents.
 - Document Unique de Prévention des Risques Professionnels
 - Conseil école-collège ?
3. Rentrée scolaire 2022/2023 :
 - Effectifs et adéquation des locaux scolaires, périscolaires et répartition des élèves ;
 - Projets : musique, école dans les bois ;
 - Fournitures scolaires demandées aux familles ;
 - Accueil des nouveaux élèves ;
 - Matériel, mobilier et organisation cantine-garderie.
4. Point sur les locaux :
 - point sur l'entretien, toilettes cours (savon) ;
 - projet de réaménagement des espaces autour du château et éventuelle installation de locaux scolaires temporaires
 - Etudes d'un aménagement de locaux existants (Où en est la réflexion).
 - Panneau d'affichage obligatoire de l'école ;
 - Clé nouvelle porte classe des grands.
5. Nouvelles procédures appliquées par le nouveau service de la trésorerie en charge du règlement des dépenses publiques (effets et alternatives possibles : achats de matériel d'occasion avec ou sans ticket de caisse).
6. Communication avec le secrétariat de mairie, en cas d'urgence, pendant les heures de présence des personnels hors des heures d'ouverture au public.
7. Suivi du budget Ecole (confirmation montant fonctionnement et investissement alloués pour 2022)
8. Vote par correspondance élections représentants familles automne 2022 (vote).

1. Bilan des activités et projets réalisés depuis le mois de mars :

- Les élèves de la classe des grands ont participé à la 3^{ème} manche du concours informatique Algeora. Les résultats ne sont pas arrivés mais la motivation était grande.
- Reprise de l'école dans la nature, le partage de cette activité est très apprécié par les élèves. Cette activité est importante pour la sensibilisation des élèves aux enjeux de la nature et à la beauté de l'environnement à Vesancy.
- Le jardinage a aussi repris mais les végétaux plantés ont souffert de la sécheresse. Cette année il y aura des tomates, des courgettes et des poirées issues de repousses de l'an passé.
- Mathématiques appliquées, bricolage et coopérative de la classe des grands : 2 rampes de Skateboard ont été terminées par des élèves de la classe des grands, il reste à améliorer leur transportabilité et à trouver un lieu adapté pour le stockage. Mr Grandclément doit encore acheter du bois pour finir les prochains modules (avant la fin de l'année scolaire).
- Concours hebdomadaires internes à la classe des grands de janvier à juin : Scrabble et compte et bon : grande motivation des élèves et tirages favorables

1. Présentation des comptes-rendus ou bilans :

- Registre de santé et sécurité - RAS
- Bilan exercices évacuation incendie – l'exercice a été réalisé et le bilan sera transmis à la mairie
- Bilan exercice(s) de mise en sécurité (P.P.M.S) – RAS
- Conseil école Collège : toujours pas de date prévue, mais M Grandclément a rencontré la nouvelle CPE du collège et certains professeurs principaux il leur a transmis ses recommandations pour l'arrivée des CM2 (6) qui devraient tous être au collège de GEX l'an prochain.

1. Rentrée scolaire 2022/2023

L'évolution prévue des effectifs de 15 entrées dans la classe des petits et de 1 en CP a conduit l'équipe enseignante à proposer une nouvelle répartition qui transfère les élèves de CP dans la classe des grands.

- Pour la classe des petits les prévisions à ce jour sont de 26 à 28 élèves dont :
 - 12/13 en PS (dont 1 à confirmer) soit 216 % d'augmentation.
 - 7 en MS
 - 8 en GS (dont 1 à confirmer)
- Pour la classe de grands les prévisions sont de 20 à 22 élèves dont :
 - 2/3 en CP (1 incertain)
 - 5 en CE1
 - 5 en CE2
 - 6/7 en CM1 (1 élève risque de ne pas être présent)
 - 3 en CM2
- Il est à noter que la prévision pour la classe des petits dépasse la recommandation de 24 élèves maximum par classe pour les niveaux GS, CP, CE1 en apprentissage de la lecture.
- L'école aura donc un nombre d'inscrits de 50 élèves en deçà du quota nécessaire à l'ouverture d'une troisième classe. Le défi pour les enseignants sera donc de conserver le niveau actuel d'apprentissage et de bien-être des élèves et ils auront besoin du support de la Mairie et des parents dans la mise en œuvre de solutions d'adaptations pour l'année prochaine mais également de solutions plus durable et fonctionnels pour l'avenir.
- Les projets proposés sont :
 - La mise en œuvre dans la classe des grands du projet conçu dans le cadre de ERASMUS+, ce projet prévoit de faire tester cet automne le nouveau software d'apprentissage sur le matériel

informatique acquis par la commune (un poste de travail par élève).

- Un projet musique qui implique le recrutement de l'enseignante identifiée nécessite l'accord des Centres Musicaux Ruraux. M Grandclément indique qu'il vise un projet de qualité avec des objectifs et non une forme d'occupation faite sur le temps scolaire.
- Le conseil a validé les demandes de fournitures scolaires à fournir par les parents :
 - Pour la classe des petits : un sac, une gourde, une paire de chausson, un change complet, 1 ou 2 boîtes de 150 mouchoirs
 - Pour la classe des grands les fournitures demandées sont choisies afin de les responsabiliser : 1 grande pochette, 1 grand cahier, une trousse complète, une paire de chausson et en option une calculatrice de type collègue.
- L'équipe enseignante propose d'accueillir les nouveaux arrivant le 22 juin selon des modalités à finaliser.
- Le besoin de mobilier pour la Classe des petits va faire l'objet d'une proposition de l'équipe enseignante qui sera transmise avant le prochain conseil municipal.
- Pour la Cantine une proposition d'achat élaborée en collaboration avec les personnels communaux concernés sera aussi transmise.
- L'organisation par la mairie des services de Cantine et de Garderie va dépendre du retour des parents (actuels et futurs) sur leurs besoins. Il est rappelé que la limite de 15 élèves par intervenant adulte ne devrait pas être dépassée.

1. Point sur les locaux :

- Entretien des locaux
 - La qualité du nettoyage actuelle est bonne mais elle est liée à la personne qui intervient en ce moment et qui risque de partir pour effectuer une formation
 - Le protocole des vacances ne donne toujours pas satisfaction.
 - Toilettes de la cour :
 - Il manque du savon
 - Il n'y a pas de distributeur de papier toilettes dans les W.C.. Le papier n'est disponible qu'en dépôt sur le bord de la fenêtre à côté du lavabo.
 - Le lavabo est trop haut pour les petits en attendant Mme Ledrapier a acheté un marchepied d'occasion.
- Inadaptation des locaux existants, consciente des problèmes liés à l'évolution des effectifs la Mairie de Vesancy a déjà lancé deux études :
 - Une pour la rénovation de l'étage de la cure au-dessus de la cantine qui doit se libérer prochainement mais dont les coûts de mise aux normes (notamment création d'un ascenseur et d'un escalier extérieur) seraient très élevés
 - Une pour l'installation de solutions temporaires (type Algeco) dans la cour de récréation pour attendre les travaux de la cure et qui nécessitent de connecter les réseaux d'eau et d'électricité.

Ces informations ont généré une discussion dans laquelle les points suivants sont ressortis :

- L'équipe enseignante et les parents présents sont plutôt favorables au choix de la rénovation de la cure pour les raisons suivantes.
 - Pour les enseignants il vaut mieux conserver des moyens d'investissement plutôt que de les dépenser pour du provisoire, même si cela doit les contraindre à assurer 1 à 2 ans difficiles.
 - Par exemple : La classe des petits actuelle n'est pas vraiment adaptée pour les siestes des petites sections, il n'y a pas non plus de pièce adaptée pour laver et changer un enfant qui serait souillé.
 - Cette rénovation permettrait aussi de libérer la classe des petits pour en faire une 3e salle de classe (CP-CE par exemple) ou pour les associations de Vesancy et ainsi recréer des opportunités pour développer la vie sociale du village qui manque actuellement.

- Cette rénovation serait aussi une excellente opportunité pour que la commune demande une contribution de financement au département ce qui serait sans doute plus difficile pour des algécos.
- Il est rappelé que le panneau d'affichage de l'école doit toujours être disponible et visible pour les affichages officiels et obligatoires, l'ajout d'un autre panneau pour d'autre communication pourrait être ajouté si cela est nécessaire à cet endroit.

1. Nouvelles procédures de gestion

- Il faut désormais faire une demande d'offre pour que la dépense soit validée par l'agent comptable à Oyonnax.
- Cependant, il semble que pour des sommes inférieures à 200 euros un simple avis favorable du conseil municipal puisse les valider. Ceci permettrait aux enseignants d'acquérir des produits d'occasion équivalents aux produits neufs et à un coût beaucoup plus faible. Ainsi Mme Ledrapier a acquis pour 6 euros une série de jeux qui auraient coûté 93 euros de plus si achetés neufs. Au-delà du coût direct pour la commune il s'agit aussi d'une action qui va dans le sens du développement durable.
- Mme Fontaine va se renseigner pour le confirmer et valider avec les enseignants une procédure pour les achats dans les vides greniers.

1. Communication avec le secrétariat de mairie

À la suite de divers problèmes rencontrés ces dernières semaines il a été convenu que M Grandclément pourra, en cas d'urgence, contacter directement les élus ou les personnels techniques de la commune lorsque le secrétariat de mairie est fermé.

2. Suivi budget école

M Grandclément a indiqué que le budget de fonctionnement de 114 euros par enfant en 2022 était divisé selon les modalités suivantes :

- 75% pour les fournitures aux élèves.
- 20% pour les fournitures des deux classes.
- 5% pour la direction de l'école.

Ce budget voté par le conseil municipal vaut pour l'année civile il faut donc être très vigilant pour ne pas tout dépenser au premier semestre une péréquation est donc nécessairement mis en place.

A ce jour, les dépenses sont conformes au budget et à ces répartitions fonctionnelles et temporelles.

1. Vote par correspondance élections représentants familles automne 2022

Le conseil a autorisé la tenue de l'élection des parents par correspondance à l'automne 2022

2. Divers

- Le 24 juin le festival « Tôt ou Tard » présentera un spectacle à Vesancy, la mairie va prévoir une communication en direction des parents.

Heure de fin : 21h30